



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Province du Québec

Municipalité de Venise-en-Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue par visioconférence, mardi 6 avril 2021 à 14 h conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et en vertu de l'arrêté ministériel 2020-004 du 15 mars 2020 et ses amendements, la présente séance se tient sans la présence du public.

À cette assemblée sont présents les conseillers Messieurs M. Gérard Bouthot, M. Johnny Izzzi, M. Raymond Paquette, M. Alain Paquin, M. Steve Robitaille et M. Michel Vanier formant quorum sous la présidence de M. Jacques Landry, maire.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur général et secrétaire-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
5. DIRECTION GÉNÉRALE
6. FINANCES
7. BÂTIMENTS & CONSTRUCTION
 - 7.1 Dépôt - rapport inspecteur
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
9. URBANISME EN ENVIRONNEMENT
10. ÉGOUT SANITAIRE & AQUEDUC
11. LOISIRS, TOURISME ET CULTURE
12. TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE
13. AFFAIRES NOUVELLES
14. COMPTES DU MOIS
 - 14.1 DÉBOURSÉS DU MOIS DE MARS 2021
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue par visioconférence, mardi 6 avril 2021 à 14 h conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et en vertu de l'arrêté ministériel 2020-004 du 15 mars 2020 et ses amendements, la présente séance se tient sans la présence du public.

À cette assemblée sont présents les conseillers Messieurs M. Gérard Bouthot, M. Johnny Izzi, M. Raymond Paquette, M. Alain Paquin, M. Steve Robitaille et M. Michel Vanier formant quorum sous la présidence de M. Jacques Landry, maire.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur général et secrétaire-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12148-04-06

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 avril 2021.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 avril 2021.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

12149-04-06

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021.

12150-04-06

4.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mars 2021.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mars 2021.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



5 DIRECTION GÉNÉRALE

12151-04-06

5.1 Démission et remerciement – François Laverrière

CONSIDÉRANT l'augmentation de la charge de travail nécessitant de l'employé saisonnier un horaire basé sur 5 jours par semaine ;

CONSIDÉRANT le refus de donner suite par écrit par M. François Laverrière, employé qui occupait le poste depuis 2019, aux fins d'assumer la nouvelle charge de travail dudit poste ;

CONSIDÉRANT que cette situation se voit comme une démission.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

DE REMERCIER M. François Laverrière pour les services rendus auprès de la Municipalité au cours des deux dernières années.

12152-04-06

5.2 Offre de service – PG Solutions – Modules AccèsCité Finances, AccèsCité Territoire, Transphere permis en ligne et Voilà ! Taxes et permis

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour les outils informations et technologiques de la Municipalité servant aux activités municipales ;

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat de fourniture des modules informations suivants à la firme PG Solutions : Portails de données immobilières, AccèsCité Finances, AccèsCité Territoire, Transphere permis en ligne, Voilà ! Portail citoyen au coût unique d'implantation de 66 497 \$ plus les taxes applicables, le tout comme définis dans les offres de services datées du 15 et 30 mars 2021 ;

D'AUTORISER le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité lesdites offres de services ;

D'ASSUMER le coût annuel des licences desdits modules au coût 10 155 \$ plus les taxes applicables.

12153-04-06

5.3 Proposition d'achat – 210, 16^e Avenue Ouest

CONSIDÉRANT qu'un appel de proposition pour l'achat du bâtiment sis au 210, 16^e Avenue Ouest (lot 5 106 085) a été publié le 6 août 2020 et qu'aucune offre n'a été reçue ;

CONSIDÉRANT que la mise en vente est demeurée active depuis ;

CONSIDÉRANT qu'une seule offre conforme a été déposée au bureau de la Municipalité le 12 mars 2021.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'ACCEPTER l'offre de 220 000 \$ plus les taxes applicables faites par l'entreprise Gestion Triple P Inc. pour le bâtiment sis au 210, 16^e Avenue Ouest, J0J 2K0.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



D'AUTORISER le maire et/ou le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tout document et acte donnant effet à la présente résolution.

5.4 Dépôt – rapport annuel d'activité 2020 – Proanima

Le conseil prend acte du rapport annuel d'activité 2020 par l'organisme Proanima pour sa gestion animalière du territoire de la Municipalité de Venise-en-Québec et s'en déclare satisfait.

12154-04-06

5.5 Octroi de contrat – Sûreté du Québec – Cadets

CONSIDÉRANT que le conseil désire augmenter la visibilité de la Sûreté du Québec par l'entremise des cadets ;

CONSIDÉRANT l'offre proposé par la Sûreté du Québec.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat à la Sûreté du Québec pour les services supplémentaires de cadet sur le territoire de Venise-en-Québec, le tout pour 100 heures pour chacun des deux cadets demandés (total 200 heures) à raison de 29h/\$;

D'AUTORISER le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tout document donnant effet à la présente résolution.

12155-04-06

5.6 Nouvelle signalisation – interdiction de stationnement sur diverses rues municipales près du parc Jameson

M. Landry se retire du vote.

CONSIDÉRANT l'important achalandage que connaît le parc Jameson lors de la période estivale ;

CONSIDÉRANT que la capacité d'accueil a été excédée, générant du stationnement sur rue de manière considérable et apportant ainsi des contraintes liées à la sécurité.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à la majorité

D'AUTORISER la modification de signalisation sur les rues suivantes de manière à interdire le stationnement en tout temps sur un côté ou des deux côtés de la chaussée:

- Avenue de la Pointe-Jameson sur les deux côtés de la chaussée, de la route 202 au numéro civique 399 inclusivement ;

- 14^e Avenue Est du côté est ;

- 15^e Avenue Est sur les deux côtés de la chaussée, de la route 202 au numéro civique 307 et du côté ouest seulement, entre les numéros civiques 309 et 390 inclusivement;

- 24^e, 25^e, 26^e et 27^e rues Est sur le côté sud de la chaussée ;

QUE la nouvelle signalisation soit effective dès son installation.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



6 FINANCES

7 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION

7.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis – mars 2021

Le conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour les permis émis du 1er au 31 mars 2021.

12156-04-06

7.2 Octroi de contrat – B. Frégeau & Fils – marché public

CONSIDÉRANT la nécessité de refaire l'aménagement des trottoirs du marché public ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise B. Frégeau & Fils pour la démolition et la mise en place de la fondation de pierre pour un montant de 24 000 \$ plus les taxes applicables le tout comme défini dans la soumission du 25 mars 2021.

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE

12157-04-06

8.1 Autorisation d'achat – génératrice DIESEL MTU - 100KW – Génératrice Drummond

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la disponibilité et la qualité du service de sécurité incendie en tout temps ;

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER l'achat d'une génératrice Diesel MTU de 100 kW auprès Génératrice Drummond pour un montant de 38 450 \$ plus les taxes applicables ;

D'AUTORISER le directeur du SSI de Venise-en-Québec de signer pour et au nom de la Municipalité tout document donnant effet à la présente résolution ;

D'AUTORISER le paiement de la génératrice.

9 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

12158-04-06

9.1 Règlement sur les PIIA – projets de constructions

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :

- 10, rue des Tourterelles – construction bâtiment principal ;
- 120, 48e Rue Est – construction bâtiment principal ;
- 122, 48e Rue Est – construction bâtiment principal ;
- 202-204, 20e Avenue Ouest – construction bâtiment principal ;
- 203, rue des Mésanges – construction bâtiment principal ;
- 204, rue des Mésanges – construction bâtiment principal ;
- 206-208, 20e Avenue Ouest – construction bâtiment principal ;
- 221, 20e Avenue Ouest – construction bâtiment principal ;
- 223, 16e Avenue Ouest – rénovation bâtiment principal ;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



- 256-A, 51e Rue Ouest – construction bâtiment principal ;
- 325, avenue Venise Ouest – agrandissement bâtiment principal ;
- 436, 15e Avenue Est – construction bâtiment principal ;
- 438, 15e Avenue Est – construction bâtiment principal ;
- 452, avenue Missisquoi – construction bâtiment principal ;
- 495, avenue de Venise Ouest – rénovation bâtiment principal ;
- 51, rue des Rossignols – construction bâtiment accessoire ;
- 651, avenue Venise Ouest – construction bâtiment accessoire ;
- 656, avenue Missisquoi – construction bâtiment accessoire ;
- 661, avenue Missisquoi – agrandissement bâtiment principal ;
- 709, avenue Venise Ouest – construction bâtiment principal ;
- 340, avenue de la Pointe-Jameson – construction bâtiment accessoire.

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que les projets sont conformes à la réglementation municipale.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER les projets tels que définis dans le préambule.

12159-04-06

9.2 Dérogation mineure – lot 5 105 593

CONSIDÉRANT que cette résolution aura pour effet de rendre réputée conforme la réduction de la marge avant secondaire à 0 mètre plutôt que 2 mètres exigés dans la zone Ha-6 pour le lot 5 105 593 situé au 571, avenue Venise Ouest ;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'ACCORDER la demande de dérogation mineure pour le lot 5 105 593.

12160-04-06

9.3 Dérogation mineure – lot 5 106 088/5 559 818

CONSIDÉRANT que cette résolution aura pour effet de rendre réputée conforme une enseigne publicitaire ayant une dimension de 6,13 mètres carrés au lieu de la dimension maximale permise de 3 mètres carrés dans la zone cm-22 sur les lots 5 106 088 et 5 559 818 ayant pour adresse civique le 200, 16e Avenue Ouest ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité entamera sous peu un processus de modification réglementaire qui intégrera les caractéristiques de la présente demande sur une partie du territoire de la Municipalité, et que, par conséquent, l'impact de la présente résolution sera nul ;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



D'ACCORDER la dérogation mineure pour les lots 5 106 088 et 5 559 818.

12161-04-06

9.4 Dérogation mineure – lot 5 107 515

CONSIDÉRANT que cette résolution aura pour effet de rendre réputée conforme une réduction de la marge arrière à 6,91 mètres au lieu de 10 mètres pour le lot 5 107 515 situé dans la zone Rto-34 et ayant pour adresse civique le 79, avenue de Venise Ouest;

CONSIDÉRANT que cette résolution est conditionnelle à ce que le demandeur prouve par une pièce justificative qu'il a fait une demande d'achat du lot XX auprès de la Direction du domaine hydrique du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques ;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'ACCORDER la dérogation mineure du lot 5 107 515.

12162-04-06

9.5 Octroi de contrat – rédaction des amendements relatifs au règlement de zonage 322-2009 – Groupe BC2

CONSIDÉRANT les besoins d'amendements au règlement de zonage de la Municipalité de Venise-en-Québec afin de mettre à jour et bonifier certains éléments urbanistiques ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Groupe BC2 datée du 1^{er} avril 2020.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat pour l'assistance technique relative à la modification et la rédaction du règlement de zonage pour un montant maximal de 15 000 \$ plus les taxes applicables.

10 ÉGOUT SANITAIRE & AQUEDUC

11 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

12163-04-06

11.1 Autorisation – ouverture ponctuelle hors saison – marché public

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER l'ouverture hors saison de manière ponctuelle des maisonnettes du marché public entre 1^{er} avril 2021 et le 1^{er} novembre 2021 pour l'ensemble des commerçants qui en font la demande ;

QUE la présente résolution soit jointe à l'entente relative au marché public en tant qu'annexe ;

QUE la présente résolution soit transmise à l'ensemble des commerçants.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



12164-04-06

11.2 Octroi de contrat – Royal Pyrotechnie – Fête nationale

CONSIDÉRANT que dans le cadre des festivités de la Fête nationale, la Municipalité désire, comme à chaque année, souligner l'événement par une programmation de feu d'artifice, et ce, en conformité avec les mesures sanitaires.

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat pour le spectacle pyrotechnique à la firme Productions Royal Pyrotechnie inc. pour un montant de 6 000 \$ plus les taxes applicables.

12 TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

12165-04-06

12.1 Octroi de contrat – Trafic Innovation inc. – achat et installation de délinéateur

CONSIDÉRANT la nécessité d'installer des délinéateurs sur la route 202, de l'intersection de la route 227 à l'avenue de la Pointe-Jameson, afin d'assurer la sécurité des cyclistes ;

CONSIDÉRANT que le présent contrat est conditionnel à l'obtention du permis par le ministère du Transport du Québec.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat à Trafic Innovation inc. pour l'achat et l'installation des délinéateurs tel que défini dans le préambule pour un montant de 27 268,52 \$ plus les taxes applicables.

13 AFFAIRES NOUVELLES

14 COMPTE DU MOIS

12166-04-06

14.1 Déboursés du mois de mars 2021

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE RATIFIER les chèques émis et les paiements directs exécutés durant la période du mois mars 2021, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 471 239,18 \$.

15 PÉRIODE DE QUESTIONS

12167-04-06

16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée à 14 h 28.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Jacques Landry
Maire

Frédéric Martineau
Directeur général, Secrétaire-
Trésorier

Frédéric Martineau
Directeur général, Secrétaire-Trésorier

Je, Jacques Landry, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION
PAR LE CONSEIL.**



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



ANNEXE 1

FOURNISSEURS	MONTANTS	COMPTES
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	390,92 \$	02-130-00-454
RÉGIE I.A.E.P.H.V.	78 223,00 \$	02-412-00-951
JOLY DENISE	105,94 \$	01-211-90-090
ARTICLES PROMOTIONNELS DANIEL DUPUIS	1 117,04 \$	02-320-00-550
COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	6 444,35 \$	02-130-00-517
CAUCA	114,98 \$	02-220-00-331
LES ÉQUIPEMENTS DUSSAULT (2014)	82,30 \$	02-414-00-522
GIRARD, SYLVAIN	79,98 \$	02-190-00-670
GROUPE QUÉBECO	8 920,64 \$	58-210-20
GARAGE MARCIL	3 941,89 \$	02-320-00-526
GAGNÉ MARIO & CAROLE ANNE THIBAULT	469,50 \$	01-211-90-090
INFLATABLE TENT	3 219,30 \$	02-320-00-516
LIBRAIRIE AU CARREFOUR	634,14 \$	02-70102-702-30-670
MOTEURS ÉLECTRIQUES GUERTIN INC.	140,27 \$	02-415-60-522
PLOMBERIE PIER-EAU INC.	1 805,11 \$	02-190-00-522
POMPEX INC	13 018,56 \$	02-415-60-521
RCCT INC.	304,68 \$	02-190-00-522
RÉGIE INTER. D'INCENDIE MT-ST-GREGOIRE	933,69 \$	02-220-00-141-53
GAGNÉ MARIO & CAROLE ANNE THIBAULT	129,00 \$	01-211-90-090
REALBOULANGER DESIGN	1 900,00 \$	02-701-90-971
S.I.T.E. DU LAC CHAMPLAIN	112 215,00 \$	02-629-00-996
ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ	57,49 \$	02-220-00-454
EBI ELECTRIC	1 922,96 \$	02-415-60-521
GARAGE N.M. PATENAUDE INC.	667,31 \$	02-320-00-526
iHR	2 463,91 \$	02-701-20-670-01
LIBRAIRIE AU CARREFOUR	909,67 \$	02-702-30-670
MARTINEAU FRÉDÉRIC	648,56 \$	02-130-00-212
OMNIVIGIL SOLUTIONS	1 768,32 \$	02-130-00-517
PRÉVIMED INC	300,00 \$	02-230-01-675
RG TECHNILAB	4 239,91 \$	02-220-00-640-01
REIS JEAN-PIERRE	190,00 \$	02-190-522 / 02-701-20-522-02
ATIS PORTES ET FENÊTRES	1 680,17 \$	02-190-00-522
HYDRO QUÉBEC	1 235,52 \$	DIVERSE
LES VÉHICULES OFFROAD 227	775,42 \$	02-320-00-526
TÉLUS	128,59 \$	DIVERSE
TETRA TECH QI INC.	2 299,51 \$	02-415-10-410
ARÉO-FEU LTÉE	187,41 \$	02-220-00-640-01
HYDRO QUÉBEC	325,94 \$	DIVERSE
XITTEL INC.	183,79 \$	02-701-50-522
ARÉO-FEU LTÉE	528,89 \$	02-220-00-640-01
AUDETTE DANIEL	35,00 \$	02-690-459
BORDO, LANA	750,00 \$	02-190-00-495/02-701-50-522-07
CHOINIÈRE & MORIN INC.	19 903,49 \$	02-330-00-443
CLAUDE & FRANÇOIS PHÉNIX & FILS INC.	1 009,48 \$	02-340-00-521
CMP MAYER INC.	287,44 \$	02-220-00-650
CONSTRUCTION DANY BOUCHER INC.	2 752,96 \$	02-330-00-443
DESJARDINS	150,00 \$	02-130-00-496
EUROFINS / ENVIRONEX	686,69 \$	02-414-00-444/02-413-00-444
GARAGE LÉO LORD	279,35 \$	02-220-00-526
LAMOUREUX PIERRE	35,00 \$	02-690-00-459
LANGEVIN PAULE	35,00 \$	02-690-00-459
LLANOS GLECYL MAY	56,00 \$	02-701-20-522-02
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	47 617,90 \$	diverse
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	45 580,74 \$	DIVERSE
MÉTRAS MARTYNE	112,00 \$	02-220-00-522
LES NOTAIRES MÉNARD & PAQUETTE INC.	965,83 \$	02-610-00-410
NETTOYEUR MARTIN	151,00 \$	02-190-00-522/02-701-20-522-02



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



PAPETERIE COWANSVILLE	1 252,08 \$	02-130-00-670-01
PROANIMA	1 285,50 \$	02-701-28-971
SERRURIER LAMARRE INC.	57,48 \$	02-701-50-522
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	7 767,71 \$	02-220-00-454
ST-MAURICE MANON	35,00 \$	02-690-00-459
TECHNO-CONTRÔLE 2000 INC.	64,39 \$	02-220-00-522
TETRA TECH QI INC.	2 874,38 \$	02-415-10-410
THIBAULT MICHEL	70,00 \$	02-690-00-459
TOILETTES SUPRA	471,40 \$	02-701-50-522
HYDRO QUÉBEC	13 221,10 \$	DIVERSE
CONSTRUCTION DANY BOUCHER INC.	804,83 \$	02-330-00-443
HYDRO QUÉBEC	71,27 \$	DIVERSE
LA CAPITALE ASS.ET GEST. DU PATRIMOINE	2 011,77 \$	DIVERSE
PUROLATOR INC.	41,45 \$	02-130-00-321
SUPER SOIR	1 775,50 \$	02-320-00-631/02220-00631
L'HOMME ET FILS ENR	2 109,28 \$	DIVERSE
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	464,87 \$	02-220-00-454
LA SECTION LOCALE 956 D'UNIFOR	302,88 \$	55-138-40
EUROFINS / ENVIRONEX	231,27 \$	02-413-00-444-02-414-00-444
ADT CANADA INC.	365,55 \$	02-130-00-522
PITNEY BOWES	279,39 \$	02-130-00-321
 SOUS-TOTAL	 <u>410 668,64 \$</u>	
 SALAIRES 23 FEV-MARS	 60 259,59 \$	
FRAIS MENSUEL 23 FEV-MARS	310,95 \$	
 GRAND TOTAL :	 <u>471 239,18 \$</u>	